

Association SEKOVIO Pierre PEPIN

87, boulevard de l'Observatoire 06300 NICE - 06 03 62 42 86 -
sekovio-pierre-pepin@hotmail.fr - www.sekovio-pierre-pepin.fr

Notre Association a pour but d'aider au développement éducatif, culturel et économique du village de Séko au TOGO.
Loi 1901-Préfecture des A-Mmes N°0062024030/25.07.02-JO N°20020037/14.09.02 Annonce N°55 - SIRET508 922 424 00017.

Bulletin d'informations N° 15 -

Juin 2021

BILAN 2020

Nombre d'adhérents : **113** dont **7** membres d'honneur et **2** membres bienfaiteurs contre **99** dont **4** membres d'honneur et **2** membres bienfaiteurs en 2019.

Montant des cotisations : **2.080 €**.

Montant des dons : **2.710 €**.

Parrainages et renouvellements pour l'année scolaire 2020-2021 : **1.300 €**,

Soit un total de **6.090 €** (+17.79 % par rapport à 2019).

MANIFESTATION 2020

Galette des Rois : 08/02/2020 - Maison des Associations Niçoises - 50, bd St Roch à Nice.

En raison de la crise sanitaire, aucun autre évènement n'a pu avoir lieu.

MISSION à SEKO - TOGO

Du 16/12/2020 au 07/06/2021 : Tonton Atta a distribué quelques bourses aux petits orphelins. Il a également pu se rendre à plusieurs reprises dans l'école du village et y a rencontré le corps enseignant et visité plusieurs classes. Il a exhorté les enfants à toujours mieux travailler.

L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale s'est déroulée le 8 février 2020 simultanément à la Galette des Rois. Le compte-rendu a été adressé en son temps par e-mail, et par courrier aux non-internautes. Il peut être adressé sur simple demande. L'assemblée de 2021 n'a pu avoir lieu comme d'habitude. Nous la regrouperons avec celle de 2022.

LES PARRAINAGES

64 renouvellements et 1 nouveau, soit un total de 65 parrainages. La forte augmentation est due au travail considérable que réalise Monsieur Folly KOUMOUGANH, nommé responsable de cet axe en juin 2017, sur proposition de Monsieur Christian LAVAGNA, fidèle adhérent et parrain.

Dès à présent, nous invitons, si ce n'est pas encore fait, les parrains et marraines à renouveler leur engagement pour l'année scolaire 2021-2022, soit 20€ pour les enfants de l'école primaire conformément à la décision prise lors de l'Assemblée Générale du 8 février 2020.

PROJET DES PLANTES A PARFUM

Ce projet a été présenté par Madame Martine ADRIAN-SCOTTO, Maître de Conférences à l'Université de la Côte d'Azur lors de l'Assemblée Générale du 27 janvier 2018. L'année 2020 a vu les premières concrétisations avec, d'une part, la venue à

Nice de deux étudiants Expédi GNOFAM et Florance BRUKUM dans le cadre du contrat de mobilité Erasmus. La durée de leur séjour a été écourtée en raison de la crise sanitaire. Une convention a été signée entre les deux universités et un partenariat a été établi avec le conservateur de l'Herbier National du Togo, le Dr. Pierre RADJI, botaniste et maître de conférences à Lomé. L'objectif étant de former *in fine* des spécialistes capables d'analyser à Lomé les produits obtenus par distillation à Séko. Bien entendu il reste toujours à monter le dossier de financement de la distillerie, un enjeu de taille pour lequel toutes les bonnes idées sont bienvenues (coordonnées de personnes à contacter par exemple). Et d'autre part, les premiers plants d'ylang-ylang ont été mis en terre à Séko par Isi AYI en juin 2020, les seconds en septembre 2020.

A ce jour, et à cause de la grande sécheresse exceptionnelle, nombreux plants sont morts. Le Conseil d'Administration devrait voter, sous peu, le financement d'un forage.

MOT DE LA PRESIDENTE - Marie-Pierre AYI-PEPIN

L'année 2020 a été, malgré la pandémie, très fructueuse en nombre d'adhérents et renouvellement de parrainages. Je tiens à remercier tous nos fidèles amis adhérents, parrains et marraines qui continuent à nous faire confiance depuis de nombreuses années. Tous les ans, de nouveaux sympathisants nous rejoignent. Bienvenue à eux. Des liens d'amitié se nouent depuis quelque temps entre certains adhérents (sorties, concerts, brunchs, restos, ballades...) Rejoignez-nous pour partager ces moments d'amitié.

COMMENT NE PAS PAYER SA COTISATION 2022

Vu la pérennité (bientôt 20 ans) de notre Association, n'hésitez pas à promouvoir SEKOVIO à votre entourage et si, grâce à vous, 3 nouvelles adhésions sont réalisées avant le 25/12/2021, vous vous verrez remettre votre carte d'adhérent d'honneur lors de l'Assemblée Générale qui devrait avoir lieu le samedi 5 février 2022 à la Maison des Associations Nice-Est au 50, boulevard St Roch à Nice.

EXONERATION FISCALE

Les cotisations, dons et parrainages font l'objet systématique d'un reçu fiscal et sont déductibles à

hauteur de 66% de vos impôts. Ainsi, un don de 50 € vous revient à 17 €.

APPEL A COTISATION

Si vous souhaitez soutenir nos actions, nous vous invitons, dès à présent, et pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, à adresser vos cotisations (montant statutaire de 20 € fixée par l'Assemblée Générale du 08/02/2020) vos dons pour 2021, vos parrainages et renouvellements pour l'année scolaire 2020-2021 :

Association "SEKOVIO - Pierre PEPIN"
87, boulevard de l'Observatoire
06300 NICE

Ce bulletin d'informations est le fidèle reflet de la vie de notre Association.

Si vous avez la possibilité de le remettre à votre entourage faites-le ; en faisant, par exemple, un simple transfert par mail à toute votre liste de contacts.

NOTRE 20^{ème} ANNIVERSAIRE en 2022

Le 27 avril 2022, nous fêterons notre 20^{ème} anniversaire. Nous travaillons sur cet évènement afin de vous proposer une soirée de gala exceptionnelle.

Deux dates sont retenues : soit le samedi 7 mai, soit le samedi 14 mai. Nous ferons correspondre cet évènement avec l'anniversaire de l'abolition de l'esclavage, organisé par Madame Maty DIOUF, adjointe au Maire, puisque deux invités de marque devraient y être conviés : Son Altesse TOGBE AHUAWOTO SAVADO ZANKLI LAWSON VIII, roi d'Aneho au Togo et représentant de l'ethnie des Guns qui présentera une conférence et Monsieur Folly KOUMOUGANH, photographe qui proposera une exposition de ses œuvres dans plusieurs galeries et son film "Le prix de l'Aventure". Réservez d'ores et déjà ces dates sur vos agendas.

Nous vous tiendrons informés très rapidement de la date définitive et du lieu.